

Assemblée nationale/Groupe parlementaire PDG

La majorité des députés réaffirme leur loyauté à Ali Bongo Ondimba

Juste KOMBILE MOUS-
SAVOU
Libreville/Gabon

Haut et fort, à travers une déclaration lue par l'honorable André Dieudonné Berre, les élus du parti au pouvoir au palais Léon Mba ont tenu à se démarquer de leurs collègues membres du collectif dénommé "Héritage et Modernité".

QUATRE vingt-huit députés du Parti démocratique gabonais (PDG) - dont dix en mission à l'étranger ayant adhéré par courrier - ont, à travers une déclaration lue, hier, par André Dieudonné Berre, élu du 1er siège du 1er arrondissement de Libreville, réaffirmé "leur loyauté et fidélité au président de la République, Ali Bongo Ondimba, ainsi que leur attachement à la discipline et à la cohésion de leur groupe parlementaire à l'Assemblée nationale". La fidélité des parlementaires au chef de l'État est d'autant nécessaire que, selon l'ancien membre du gouvernement, dans une démocratie parlementaire comme la nôtre, "le chef de l'Exécutif doit s'appuyer en toute circonstance sur sa majorité pour



Photo : Adjaf Ntoutoume

André Dieudonné Berre lisant la déclaration.

mettre en œuvre sa vision politique et son plan d'action". "Les députés sont, en effet, des relais de l'Exécutif auprès des populations aux fins d'explicitier et rendre compréhensible la vision politique, l'ambition de développement ainsi que la méthode utilisée par l'Exécutif pour satisfaire les attentes multiformes des populations. Ils doivent également rendre compte des difficultés rencontrées ainsi que des mesures correctrices pour accélérer la cadence de réalisation des projets de développement", a-t-il clamé. Non sans avoir stigmatisé l'at-

titude de "ceux qui refusent de voir les progrès accomplis par notre pays sous la conduite du président Ali Bongo Ondimba". Des progrès matérialisés notamment, a-t-il précisé, sur le plan politique, par l'introduction de la biométrie, la réhabilitation de l'Union nationale, la réactivation du Conseil national de la démocratie (CND), la liberté d'expression, etc. Sur le plan social, par la réhabilitation des structures sanitaires, l'amélioration de la qualité des soins, la récente valorisation des salaires des agents publics, etc. Sur le plan économique,



Photo : Adjaf Ntoutoume

Vue partielle de l'assistance, composée entre autres des députés.

par la diversification de notre économie à travers la réduction de sa trop grande dépendance au pétrole, la construction de 1500 kilomètres de routes bitumées sur l'ensemble du territoire national, l'amélioration de l'accès des populations à l'eau et l'électricité ainsi qu'à plusieurs autres services de base, l'implantation de nouvelles industries dans le secteur agricole et forestier, etc. Autant de réalisations sous-tendues, selon lui, par un devoir de vérité et une volonté du chef de l'État de rassembler ses compatriotes.

"Depuis son accession à la magistrature suprême, Ali Bongo Ondimba n'a jamais trahi ses concitoyens. En effet, à chacune de ses adresses à la Nation, il a toujours tenu des discours de vérité et n'a jamais caché les difficultés. Il connaît parfaitement les attentes légitimes et fondées de ses compatriotes. Élevé dans la tradition du dialogue, de la tolérance et de la paix, il n'a jamais fait mystère de sa disponibilité (...) à rassembler et unir les Gabonaises et Gabonais", a-t-il relevé. Devant une assistance majoritairement composée des parlementaires

du PDG et des représentants de la presse nationale et internationale, M. Berre, au nom de "la majorité des députés PDG", s'est démarqué de la démarche de leurs collègues réunis au sein du collectif dénommé "Héritage et Modernité". Lesquels, à l'entendre, au cours d'une déclaration publique, le 27 juin dernier, s'étaient exprimés sur un certain nombre de sujets. Bien que "ne partageant ni le contenu ni l'analyse tronquée développée", il faut voir, selon lui, une source de vitalité de notre démocratie.

Révision des listes électorales/Au terme de la rencontre entre le ministre de l'Intérieur et les partis politiques de l'opposition

Le statu quo



Photo : Adjaf

Vue des responsables...



Photo : Adjaf

... des partis politiques de l'opposition.



Photo : Adjaf

Le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya (c), présidant la rencontre.

J.K.M.
Libreville/ Gabon

AU sortir de la rencontre tenue, mardi dernier, au ministère de l'Intérieur, avec le premier responsable des lieux, Pacôme Moubelet Boubeya, l'opposition gabonaise a réaffirmé sa décision de subordonner sa participation au processus de révision des listes électorales à la satisfaction d'un certain nombre de points contenus dans une correspondance qu'elle a adressée, il y a quelque temps, au ministre de l'Intérieur. Ce dernier, s'est engagé à y

répondre dans quelques jours. Tout en indiquant que la rencontre s'inscrivait dans le cadre des contacts permanents qu'il entretient, conformément aux instructions du président de la République, avec l'ensemble des responsables politiques de notre pays. Toute chose qui, selon lui, participe du fonctionnement normal de notre démocratie. Au nombre de dix, les points de revendication, à en croire Pierre-Claver Maganga Moussavou, président en exercice de l'Union des forces pour l'alternance (UFA), devraient concourir à l'organisation d'élections libres, transpa-

rentes et apaisées dans notre pays. Ils s'articulent notamment autour de l'élaboration d'un plan médias associant l'opérateur technique Gemalto et les partis politiques, l'usage de la Carte nationale d'identité (CNI) comme pièce de référence dans toutes les opérations électorales, appuyée de l'original ou de la photocopie légalisée de l'acte de naissance ; l'organisation d'audiences foraines dans les zones rurales pour permettre à tous les Gabonais de se faire établir progressivement des CNI, l'implication des partis politiques dans toutes les étapes du traitement informatique des

données, lancement par le ministère de l'Intérieur d'une vaste campagne de sensibilisation visant à distribuer le stock de CNI actuellement disponibles dans les services du ministère, recours aux témoins munis de leurs pièces d'état-civil en vigueur lors de l'enrôlement, etc. A ce jour, a-t-il précisé, seul un point, l'inclusion du passeport ordinaire biométrique dans la liste des pièces exigibles pour l'enrôlement ou le vote, a été matérialisé. Pour autant, la ligne défendue par l'édile de la ville de Mouila et ses pairs du Front de l'opposition pour l'alternance (Fopa) n'est

guère partagée par les responsables des formations politiques membres de la Convention des partis démocrates et républicains de l'opposition (CPDRO). Lesquels, selon certaines indiscretions, auraient déjà transmis aux autorités de l'avenue de Cointet les noms de leurs représentants devant prendre part au processus de révision des listes électorales. Un positionnement clairement défendu, on s'en souvient, le week-end dernier, au cours d'un point-presse, par le président en exercice de la CPDRO, Simon Adolphe Evouna, qui avait, à cette occasion, qualifié l'attitude de certains oppo-

sants de "contraire aux principes démocratiques, de pure malice et coup tordu reposant sur de simples calculs de politique politicienne". Quoi qu'il en soit, Pierre-Claver Maganga a dit ne pas se reconnaître dans la démarche de la CPDRO. D'autant que, selon lui, ses membres avaient ratifié la charte de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Ce qui, du coup, "en fait des partisans du pouvoir". Tout en précisant que "l'opposition véritable" attendait avec impatience la réponse du ministre de l'Intérieur à leur correspondance.